

Manifestation en Andorre



Le CSIR PYREMED solidaire des salariés Andorrans

Le 1^{er} mai 2004 le CSIR PYREMED et le syndicat Andorran l'USDA (Union Syndicale D'Andorre) avaient organisé une manifestation à Andorre-la-Vieille pour exiger du gouvernement l'ouverture de négociations dans le cadre prévu par la constitution andorrane sur le droit social et du travail.

Des propositions ont été portées par l'USDA tant en matière de liberté syndicale, de sécurité au travail, que de reconnaissance des accords collectifs dans le but de normaliser les relations du travail en Andorre. Quatre ans se sont passés et rien à changé. Tout au contraire, le gouvernement a proposé au Conseil Général (Chambre des députés) des projets de lois vides de contenus, sans aucune concertation avec les syndicats andorrans.

Au lieu de présenter les garanties nécessaires et un consensus social basé sur l'égalité et la pluralité ou l'employeur et le salarié puissent avoir des droits égaux, encadrés par des lois démocratiques et homologa-

bles dans les pays de la communauté européenne, le gouvernement d'Albert PINAT envisage une suite de lois qui ont été rejetées par l'ensemble des syndicats andorrans.

En effet, ils considèrent que leurs propositions n'ont pas été intégrées, notamment sur le projet de loi de "liberté syndicale" qui n'impose que des contraintes pour les organisations syndicales et sur celle qualifiée de "sécurité au travail" qui dans un contexte où la moyenne mensuelle de 450 accidents de travail ne cesse d'augmenter, l'employeur ne serait pas pénalisé, l'indemnisation serait à la charge de la sécurité sociale.

Des actions revendicatives pour aider les salariés andorrans dans leur combat pour faire aboutir leurs revendications légitimes, avec l'appui de la CES et de son outil régional le CSIR PYREMED sont programmées.

Samedi 16 février 2008 l'ensemble des syndicats du CSIR a manifesté aux postes frontières du Pas de la Case et de Sant Julia, ainsi qu'au centre ville d'Andorre-la-

Vieille et distribué 10 000 tracts pour sensibiliser et informer les touristes de la situation sociale en Andorre.

L'Andorre : paradis fiscal, enfer social.

La principauté compte près de 80 000 habitants dont seulement 22 000 andorrans. La grande majorité des étrangers sont là pour travailler. Ils sont portugais, catalans, français et de plus en plus originaires des pays de l'Europe de l'Est. Ces travailleurs ne disposent d'aucune protection et sont soumis à des conditions de logement exorbitantes (salaire moyen 1 000 € alors que le moindre loyer atteint 800 €). Licenciements libres, contrats de travail verbaux, absence de protection sociale, pas d'assurance chômage, pas de jour férié, droits et libertés syndicales bafoués et conditions de travail exécrables sont le lot quotidien des salariés andorrans.

Cette journée d'action s'est conclue par une conférence de presse, où l'ensemble des 9 organisations syndicales transfrontalières a diffusé une déclaration du CSIR exigeant du gouvernement la prise en compte des revendications portées par les syndicats andorrans pour les inscrire dans les textes de loi.

La principauté d'Andorre, paradis fiscal et îlot de précarité, pays d'accueil pour de nombreux travailleurs européens, ne peut plus rester en marge de l'Europe sociale, les syndicats de la CES, bien au delà de cette initiative continueront la lutte auprès des camarades andorrans.

*Philippe MOITRY
Secrétariat régional*

